

CHSCT ESID exceptionnel

COMPTE-RENDU

7 AVRIL 2020

Le CHSCT a été réuni exceptionnellement mardi 7 avril 2020 à 15h30 par conférence téléphonique.

L'IGTM Roland Boutin, directeur de l'ESID, nous a honorés pour sa 1ère participation à un CHSCT depuis sa prise de fonction. Nous espérons qu'il en sera de même pour les futures réunions du CHSCT, qu'elle qu'en soit l'ordre du jour.

Ont également participé le Directeur Adjoint Mr Faurot, le médecin du travail, 3 assistantes sociales, les membres du CCHPA, du bureau prévention, et l'ensemble des mandatés syndicaux au CHSCT.



Etat des lieux

Le directeur a fait l'état des lieux à l'ESID : nous avons un agent de l'ESID de Brest en OPEX qui est atteint du COVID 19. Et suite à des suspicions, 4 agents ont été mis en quinzaine.

La direction a expliqué qu'elle travaillait avec le Service de Santé des Armées (SSA) et que sa priorité était de préserver la santé du personnel mais que le maintien de l'activité prioritaire était nécessaire, grâce notamment aux régies (énergie, réseau d'eau et froid).

Les organisations syndicales ont déploré l'absence de réunion du CHSCT du 9 au 13 mars. La direction a évoqué des problèmes matériels pour organiser cette réunion dans de bonnes conditions sanitaires.



Personnels présents sur site

Suite à la question de la CGT, le directeur nous a indiqué le nombre d'agents sur site :

- dans la portion centrale, il y a 38 agents sur 235 normalement présents,
 - à l'ILO, ils sont 36 (sur 139 d'habitude),
 - à l'USID de Brest 28 agents (sur 131),
 - à l'USID Landivisiau : 9 (sur 41) ;
 - à l'USID Lanvéoc : 14 (sur 39),
 - à l'USID Lorient : 12 (sur 45),
- soit au total 138 personnels sur site à l'ESID de Brest.

Pour la CGT il y a trop de salariés présents sur leur lieu de travail et qui ne bénéficient pas de système de bordées dû à leur emploi.



Masques

Le directeur a informé que des masques pour des travaux de proximité (régie) sont arrivés au GSBdD la semaine dernière (S14), et qu'ils devaient arriver à l'ESID pour le vendredi 14 avril. Il y a eu de l'ordre de 3000 masques commandés pour l'ESID.

Vu les préconisations d'utilisation (2 à 3 masques par jours pour la régie), cela veut dire que l'ESID peut travailler pendant 3 semaines grâce à ce stock.



Justification des personnels sur site

La CGT rappelle que le fait de mettre les effectifs de la régie bâtiminaire en bordée est injustifié car les astreintes suffisent à répondre aux urgences. Mr Boutin a rappelé l'importance de répondre aux missions prioritaires du soutien. Or, il y a seulement 7 billets SILLAGE émis depuis le 17 mars.

Le directeur a eu l'air de découvrir le motif mis en avant pour faire travailler les régies. Ces fameux indicateurs que la direction centrale n'a pas l'air de trouver à son goût.

La CGT dénonce cette injustice !!! Encore une fois ce sont les agents des régies qui sont mis en DANGER alors qu'ils sont la variable d'ajustement depuis trop d'années au travers les réorganisations successives, Aujourd'hui on les expose inutilement au danger, au risque d'être infectés par le COVID 19, et cela pour effectuer des travaux qui ne présentent aucun caractère d'urgence. Cela est juste pour améliorer les indicateurs du nombre de billets SILLAGE traités que toute la régie est sur site.



Lotions hydroalcoolique / Javel

Le bureau prévention a reçu 41 flacons, qui ont ensuite été envoyés aux USID par courrier. La réception de ce matériel reste à vérifier à Landivisiau. Des lingettes désinfectantes ont été commandées.

En attendant, des bouteilles d'eau de javel diluée à 1% ont été distribuées et le médecin préconise le port des gants pour utiliser ce type de solution. Suite à une question de la CGT sur le taux de dilution, elle a rappelé la réglementation qui impose une dilution à 0,5% de javel.

Le directeur adjoint (DA) a prévu de distribuer des gants.



Organisation du travail

Actuellement 150 adresses e-mails PRO pour travailler via Internet sont normalement créées, afin que les agents confinés puissent recevoir et émettre des messages. Mr Faurot note qu'il privilégie le travail par roulements d'équipes.

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) actuel vient des prescriptions du MinArm.

Suite à une question de la CGT, les mesures barrières dans la restauration sont mises en place par le GSBdD (en tout cas à Rolland Morillot).

La direction a demandé aux sociétés intervenantes de respecter les clauses contractuelles. Plus de visites de commerciaux et limitation des livraisons aux urgences.

Les plans de prévention devront prévoir des mesures contre le COVID19. Il n'y aura pas de note globale pour le PCA.



Procédures de désinfection

Concernant la fréquence de désinfection des rampes, le GSBdD a donné des consignes aux sociétés de nettoyage.

La CGT ayant demandé les modes de diffusion des mesures barrières, le DA a répondu que ces informations ont été diffusées par e-mail aux agents sur messagerie perso et pro, et ces consignes ont été affichées dans les différents bâtiments de l'ESID.

Des solutions désinfectantes ont été installées près des photocopieuses.

Pour les chambres de permanence des centrales électriques, chaque permanent arrive avec son propre sac de couchage et nettoie lui-même son local.

La porte d'entrée de l'ESID reste ouverte, afin de limiter les contacts, ainsi que les portes des hygiennes. Il a été rappelé l'intérêt d'une porte automatique, comme demandé lors des CHSCT « classiques ». La CGT a demandé à débloquer la porte d'accès des vestiaires pour faciliter le passage des agents de la régie qui sont appelés à travailler.

Les véhicules sont désinfectés par les agents avant et après leur utilisation.



Circulation

Dans le Finistère, il a été convenu avec la préfecture que le badge du marin ferait foi pour circuler vers son lieu de travail. La direction va rediffuser le NeMo concernant la circulation, et les agents pourront l'imprimer pour circuler. Le directeur préconise de se munir de la déclaration sur l'honneur de déplacement professionnel.

Les transrades ramènent l'effectif à 200 personnels maximum, au lieu des 400 habituels. Malgré cela, de nombreux problèmes de distanciations ou de gestes barrières non respectés par certains persistent.

La CGT est intervenue à plusieurs reprises à ce sujet vers le Com BdD et l'inspecteur du travail dans les armées.



Reprise après confinement

La CGT a demandé que soit organisé un autre CHSCT exceptionnel relatif au COVID 19 avant la sortie du confinement.



FRÉDÉRIC GARCIA
YANNICK PAGE
SYNDICAT CGT 27 070



CGT Arsenal de Brest

